

EXPERIMENTATION
INTER REGIONALE

**PRISE EN CHARGE
AVEC
TÉLÉSURVEILLANCE
DU DIABÈTE
GESTATIONNEL**

Améliorer la prise en charge du diabète gestationnel grâce à la télésurveillance médicale en remplacement de certains actes en présentiel, associée à un financement au forfait.



PORTEUR DU PROJET

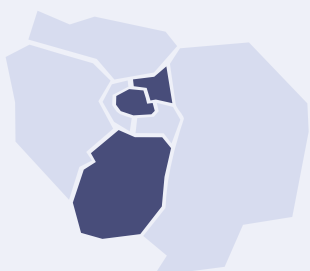
Association MDHC SAS
<https://www.mydiabby.com/>

PARTENAIRES

17 centres (établissements de santé publics/privés et cabinets de ville)

EXPERIMENTATEURS FRANCILIENS

CH SUD Francilien, CHI Montreuil, Jean Verdier (APHP), Cabinet du Dr Lecornet-Sokol (75), Cabinet du Dr Ouzounian (91).



75 91 93

Autres régions : ARA, CVL, GE, HDF, OCC, PDL, PACA



2 ans



2 472,5 K € (FISS)



**Cahier des charges
Avis CTIS**



France entière
Femmes ayant un diabète gestationnel
Soit **6 000** personnes



Publié au Journal officiel
les **19/07/2019** et **09/10/2020**



FINANCEMENT SUBSTITUTIF
Forfait multi-acteurs, par parturiente,
pour une séquence de 3 à 6 mois



ars-idf-art51@ars.sante.fr





MODÈLE ORGANISATIONNEL

Mots clés :

ville-hôpital, diabète, grossesse, télésurveillance, dispositif médical

- **Population cible**

Femmes enceintes présentant un diabète gestationnel (dépisté au premier trimestre de la grossesse) .

- **Etapes principales du parcours de soins :**

- primo consultation de diabétologie,
- entretien avec le médecin effectuant la télésurveillance,
- éducation thérapeutique de la patiente,
- fourniture de la solution technique de télésurveillance,
- télésurveillance médicale,
- consultations médicales et paramédicales nécessaires au suivi.

- **Panier de soins :**

- consultations de suivi,
- télésurveillance médicale (avec traitement des données hebdomadaire),
- location du matériel de télésurveillance.



MODÈLE FINANCIER

Rémunération forfaitaire par patiente et par grossesse (comprenant l'ensemble des actes et outils nécessaires au suivi du diabète gestationnel) dans le but d'améliorer la qualité des soins.

Forfait multi-acteurs, par parturiente, pour une séquence de 3 à 6 mois

Détail des forfaits :

- **Forfait 1**

- si l'établissement n'a pas de programme d'éducation thérapeutique : 270 € par patiente / grossesse
- si l'établissement a un programme d'éducation thérapeutique : 196€ par patiente / grossesse

- **Forfait 2** pour patiente nécessitant un traitement par insuline : 150 € par patiente / grossesse

- **Forfait 3** location du matériel de télésurveillance : 180 € / patiente et 90 € au-delà de 150 patientes



MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

Lancement de l'expérimentation le **18/07/2019**

Fin de l'expérimentation le **18/07/2021**